

<b>Intitulé du cours</b>	Droit des relations collectives de travail
<b>Niveau/semestre</b>	L3 semestre 6
<b>Crédits (ECTS)</b>	3 ou 4
<b>Enseignant</b>	Lycette Corbion-Condé
<b>Volume horaire du cours</b>	33h
<b>Travaux dirigés</b>	Oui, au choix

\* **Objectif du cours** : Au-delà de la transmission aux étudiant(e)s des fondamentaux du droit des relations collectives de travail, stimuler leur réflexion sur les enjeux et perspectives d’avenir pour ce droit en lien avec les modifications récentes des règles du jeu du « dialogue social ».

\* **Pré-requis** : Sources du droit, droit des obligations contractuelles, contentieux administratif, droit(s) européen(s)

\* **Plan sommaire du cours** : Sont d’abord présentées les règles régissant les acteurs des relations collectives de travail hors de l’entreprise et dans l’entreprise (les syndicats - constitution, représentativité, action syncale- ; les institutions représentatives du personnel -représentants élus et désignés, attributions, statut protecteur), puis sont exposées les règles régissant les conflits collectifs de travail et enfin la négociation collective.

\* **Brève bibliographie (3 références ou plus)** :

Bernard Teyssié, Droit du travail-Relations collectives, 11<sup>ème</sup> éd., Lexisnexis, 2018

Gilles Auzero, Dirk Baugard et Emmanuel Dockès, Droit du travail, 31<sup>ème</sup> éd., Dalloz, 2018

**\* Modalités d'évaluation :** *voir l'arrêté d'examen.*